

## **E) DISPOSITIONS FINANCIERES**

Elles ont été votées dans chaque Comité, merci de vous y reporter.

## **F) DISCIPLINE**

En cas de litige, le Comité gestionnaire de la catégorie est destinataire du dossier de discipline et de l'ensemble de ses pièces justificatives.

Cependant, il n'y a plus de Commission de Discipline sur ce niveau ; ainsi, il transmet le dossier à la Commission de discipline de la Ligue du Centre Val de Loire qui est compétente pour statuer.

## **G) PHASE FINALE**

Courant janvier, un règlement complet sera établi spécifiquement pour cette dernière Phase de compétition : demi-finales et finales.

***Edition du 22/06/2018.***